

Expéditrice/expéditeur:

M. Gianni Infantino
Président de la FIFA
FIFA Strasse 20
Case Postale
8044 Zurich

Lieu, date:

Monsieur,

Je vous écris en tant que supporter de football auquel l'impact de notre magnifique sport sur la société et les droits humains importe grandement. Bien que certains progrès en matière de droits humains aient été accomplis à l'approche de la Coupe du monde 2022, les pratiques abusives que subissent actuellement des travailleuses et travailleurs migrant·e·s au Qatar me préoccupent profondément.

À moins de deux ans du coup d'envoi, les réformes du travail entreprises par le Qatar demeurent peu appliquées et peu respectées. Par conséquent, les personnes mêmes qui font en sorte que nous puissions profiter de la Coupe du monde sont toujours exploitées, et la FIFA n'en fait pas assez pour remédier à cette situation.

Il ne fait aucun doute que la FIFA est tenue d'agir lorsque des personnes qui travaillent sur les sites de la Coupe du monde risquent d'être exploitées. Quand la FIFA a décidé d'organiser la Coupe du monde au Qatar, elle savait – ou aurait dû savoir – que cela comportait des risques intrinsèques et que les personnes migrantes travaillant dans tous les secteurs économiques qui contribuent à assurer le succès du tournoi, sur les sites officiels ou ailleurs, seraient amenées à souffrir pour que celui-ci puisse avoir lieu. Les fans de football qui vont se rendre au Qatar pour la Coupe du monde vont séjourner dans des hôtels, manger dans des restaurants et faire appel à des sociétés de taxi ainsi qu'à des entreprises de services qui emploient des travailleuses et travailleurs migrant·e·s et sont essentiel·le·s à la réussite du tournoi. Il faut que la FIFA use de son influence pour exhorter le Qatar à faire appliquer ses réformes relatives au travail afin que plus aucun travailleur ou travailleuse ne souffre pour le sport que nous aimons toutes et tous.

Je vous appelle donc, en votre qualité de président de la FIFA, à veiller à ce que la fédération:

- applique le principe de diligence raisonnable en matière de droits humains afin de pouvoir enquêter comme il se doit sur les pratiques de travail abusives qui ont cours sur les sites en rapport avec la Coupe du monde, agir rapidement pour faire cesser ces pratiques et réparer tout préjudice causé ;
- prenne des mesures pour que les atteintes aux droits humains commises sur des sites de la Coupe du monde ou liées au tournoi fassent l'objet de réparations, y compris aux niveaux de la chaîne d'approvisionnement, des services et des relations de travail de la FIFA ;

- use de son influence pour exhorter le Qatar, publiquement ou officieusement, à mettre en œuvre et à faire appliquer pleinement ses réformes du travail. Il faut notamment que le Qatar prenne des mesures supplémentaires pour protéger tous les travailleurs et travailleuses, y compris celles et ceux employé·e·s dans les services essentiels au déroulement du tournoi, des pratiques de travail abusives ;
- s'engage publiquement à inclure des critères relatifs aux droits humains et un processus de diligence raisonnable afférent aux droits humains dans toutes les décisions futures concernant le choix des pays hôtes de ses tournois.

Je reste dans l'espoir que mon courrier rencontrera un accueil favorable et vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.